

COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LIGUE DE VOILE OCCITANIE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

lundi 14 janvier 2019
Société Nautique de Narbonne



1. Approbation du compte-rendu du 01/10/2018 – Vote
2. Présentation de l'Agent de Développement recrutée
3. Présentation du bilan comptable 2018
4. Présentation du budget prévisionnel 2019 par commission / Arbitrage
5. Vote du mandant autorisant le CA à présenter le budget prévisionnel 2019 à l'AG Ordinaire de la Ligue du 16/02/2019
6. Présentation des projets CCI
7. Etat et avancement du Plan de Développement Régional
8. Echancier à venir
9. Questions diverses : à faire parvenir par écrit avant le 10 janvier 2019

ÉTAT DES PRÉSENCES

25 personnes présentes, 11 personnes excusées, 5 absences, fiche d'émargement en pièce jointe.

Début de séance à 19h 00

REMERCIEMENT aux élus présents et VŒUX du Président pour 2019

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 01/10/2018

Approbation du compte rendu du CA du 1er octobre 2018

En l'absence d'observations le compte rendu du CA du 1er octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT RECRUTÉE

Présentation de Constance LONGOUR :

Rappel procédure de recrutement :

La Ligue a répondu à 83 candidatures, une pré sélection a permis d'en retenir 10 qui ont été reçues individuellement au siège de la ligue ; 3 candidats ont à nouveau été convoqués à un 2^{ème} entretien, qui a conduit à retenir la candidature de Constance LONGOUR, que nous accueillons ce jour, et qui se présente à vous.

Son adresse mail : developpementoccitanie@gmail.com / Son téléphone : 06 78 60 12 10

Historique Motivation création de poste

Depuis plusieurs années la commission développement œuvre pour que la voile soit mieux connue du grand public et des différentes instances.

Une première étude avec LR SET a été menée, les actions conduites dans le cadre du plan de développement global de la ligue sont venues renforcer cette dynamique.

Dans les actions projetées, l'embauche d'un chargé de mission développement-communication avait été mise en avant, mais il fallait que le plan de financement de ce poste soit finalisé pour procéder à cette embauche.

Projet plan de financement du poste

Le plan de financement a pu être concrétisé notamment par :

- L'octroi d'un plan sport emploi par le CNDS
- Les propositions faites par l'ensemble du réseau des EFV lors du rassemblement régional annuel début 2018, puis par la réunion au mois de Mai dernier du Bureau Exécutif de la ligue validant le fait de :
 - Mobiliser la ristourne passeport voile
 - Facturer « une contribution au développement » à hauteur de 1 € par passeport vendu à partir du 1^{er} janvier 2019.
 -

Le reste du financement est complété par des fonds ligue et diverses subventions.

Mission du chargé de mission développement-communication

Constance aura comme mission de développer, commercialiser et communiquer les offres de pratiques répondant aux attentes des différents publics avec les centres nautiques de la Ligue Occitanie.

Elle aura notamment pour mission :

- D'analyser l'existant, les forces et faiblesses du réseau des centres nautiques en lien avec les collectivités locales, des politiques publiques et des demandes du public
- D'animer le réseau des centres nautiques en lien les collectivités locales
- D'engager des démarches marketing avec les centres nautiques
- De développer des produits attractifs avec les centres nautiques aussi bien pour l'été que pour le reste de la saison.
- De préparer des projets spécifiques
- De développer des outils de communication et de promotion de la Voile et du nautisme en Occitanie
- De développer les stratégies de commercialisation renforcées sur les centres nautiques
- De contribuer à la formation des professionnels de la filière sur les thématiques liées à sa mission
- D'évaluer l'impact des actions mises en œuvre.

Ces diverses missions impliqueront des changements, investissements, ... dans le fonctionnement de nos écoles de voile. Cela est à la hauteur des enjeux du développement de la voile en Occitanie.

Constance LONGOUR sera amenée à prendre contact et travailler avec les écoles de voile ;

3. BILAN COMPTABLE 2018 (Corinne TOURNASSAT)

Avant de faire le point financier Corinne confirme qu'elle arrêtera sa fonction de trésorière à la prochaine AG, elle sera remplacée par Rémy GRUET actuellement trésorier adjoint

Bilan comptable 2018 : Excédent 2 418.58€ - Après 6 ans, la Ligue présente un bilan positif :

Commission	Prévisionnel 2018			Réalisé 2018		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
LIGUE	289 000€	281 100€	- 7 900€	250 020.54€	244 931.38€	- 5 089.16€
SPORTIF	56 000€	42 700€	-13 300€	73 520.44€	55 837.94€	- 17 682.50€
DEVELOPPEMENT	50 600€	50 000€	-600€	15 968.17€	9 024€	-6 944.17€
FORMATION	12 600€	29 100€	+16 500€	11 518.36€	33 010€	+21 491.64€
ARBITRAGE	5 500€	9 200€	+ 3700€	3 681.23€	7 565.58€	+3 884.35€
HANDIVOILE	5 420€	6 520€	+1 100€	9 179.72€	8 934.01€	-245.71€
FÉMININE	2 200€	2 200€	00€	00€	1 500€	+1 500€
COMMUNICATION	27 500€	28 000€	+500€	32 612.65€	38 116.78€	+5 504.13€
TOTAL GEN.	448 820€	448 820€	00€	396 501.11€	398 919.69€	+2 418.58€

Quelques précisions :

Un bilan excédentaire qu'il faut néanmoins interpréter avec réalisme : les efforts ont été réels mais l'excédent est également généré par la non utilisation de la subvention régionale 2018 : achat équipement, 30 000€ de subvention pour 94 798€ de dépense. La subvention ayant été notifiée fin novembre 2018, nous avons préféré remettre à janvier 2019, le choix d'attributions de cette subvention (subvention : deux ans d'éligibilité).

Il est à noter une recette Ligue de 244 931€ inférieure à le recette prévisionnelle 2018 de 281 100€ soit un écart de - 36 168€.

Cet écart est expliqué entre autre par la provision de 15 365€ répartis comme suit :

- 5000€ de recette PVR
- 2 000€ de subvention d'Etat pour le PDV
- 8 365€ de subvention CNDS 2018

Cette provision perçue en 2018 contribue en 2019, à la mise en place du Plan de Développement Régional.

La clôture des comptes nous a permis de constater une progression globale des frais déplacements, hébergements et repas de 41 670€ en 2017 à 60 010€ pour 2018. Une analyse de ces dépenses plus détaillée sera effectuée (dépenses par commission, refacturation) afin de comprendre la situation.

D'une manière générale, les réalisations sont inférieures au budget 2018 voté à notre dernière AG ;

Cela représente un effort consenti par la majorité et nous permet de présenter un solde positif qu'il faudra consolider dans les années à venir.

4. PRESENTATION DES BUGETS 2019 (Corinne TOURNASSAT)

Prévisionnel 2019 : Déficit, avant arbitrage, de 8 770€ :

			RECETTES	DEPENSES	BILAN
SPORTIF	Haut Niveau	Haut Niveau	13 000,00 €	11 892,00 €	1 108,00 €
		Subvention	- €		
	Voile Légère	Jeunes	30 700,00 €	41 250,00 €	- 10 550,00 €
		Subvention			
		Kite	- €	- €	- €
	Habitable	Subvention			
		Habitable	4 250,00 €	6 400,00 €	- 2 150,00 €
		Partenariat BPS	1 500,00 €		
	Total	Total	47 950,00 €	59 542,00 €	- 11 592,00 €
		Subvention	4 250,00 €		
CRA			7 565,00 €	3 681,00 €	3 884,00 €
	Subvention		6 000,00 €		
FORMATION			33 010,00 €	11 518,00 €	21 492,00 €
	Subvention		14 500,00 €		
DEVELOPPEMENT Plan Développement Régional		Fonctionnement Commission	9 000,00 €	15 900,00 €	- 6 900,00 €
		Subvention	- €		
		PDV	130 590,00 €	130 610,00 €	- 20,00 €
		Subvention	91 125,00 €		
		KITE		10 000,00 €	- 10 000,00 €
		Subvention			
		Total	139 590,00 €	156 510,00 €	- 16 920,00 €
		Subvention	91 125,00 €		
Voile Handivalide			8 950,00 €	8 950,00 €	- €
	Subvention		8 500,00 €		
Féminine			1 500,00 €	1 500,00 €	- €
	Subvention		1 500,00 €		
Communication			21 000,00 €	21 545,00 €	- 545,00 €
		Subvention	2 000,00 €		
		Partenariat BPS	19 000,00 €		
		Reprise sur fonds dédiés 2017 BPS	- €		
Ligue			244 931,00 €	250 020,00 €	- 5 089,00 €
	Subvention		- €		
Total Général			504 496,00 €	513 266,00 €	- 8 770,00 €
		Subvention	130 625,00 €		
		Partenariat BPS	19 000,00 €		

BUGETS DES COMMISSIONS - Mise au vote des budgets 2019 :

Approbation du budget à l'unanimité avec les modifications à effectuer :

- D'intégrer une ligne budgétaire dans le Plan de Développement Régional, "Subventions exceptionnelles" à hauteur de 7 170€,
- D'intégrer l'aide fédérale pour le développement du Kite à hauteur de 11 600€ (quote-part 2019) avec un budget de fonctionnement de 20 000€
- De faire apparaître les postes principaux de dépenses et recette 2019

PROJET 2019 – SPORTIF : MATHIEU AUREJAC

VOILE LEGERE :

Actions reconduites à l'identique de la saison 2018 avec événements majeurs :

- Stage multi supports UCPA Port Camargue
- Coupe de la LIGUE voile légère
- Finale de Ligue
- Accompagnements stages de Ligue et Régates (niveau régional et national)

Projets : transition de Voile Légère à Voile Habitable et renouveler le match racing.

KITE :

- 10 000€ aide de la ligue au Pôle pour pérennisation d'emploi.

HABITABLE :

Objectif : encourager les clubs à organiser des régates de grades 4 renouvelables chaque année.

Projet : organisation de 4 régates de grades 4 (validées par FFVoile) :

- 1 – OCCITANIA CUP (avec CDV) : servant de support à la formation d'arbitres
- 2 – MINI MAX course au large
- 3 – ESCALAGDE
- 4 – IRC GRAND PRIX de PALAVAS grands surprises

Commission	SPORTIF				
	Débit		Crédit		Solde
<i>Prévisionnel</i>	59 542€		47 950€		-11 592€
Postes principaux de dépenses & recettes					
Haut Niveau Frais de missions suivi Equipe de France Jeune Funboard Indemnité Régional CTN	11 892€	20% des dépenses	Refacturation : Pôle Espoirs Occitanie FFVoile	13 000€	27% des recettes
Voile Légère & Kite Salaire & Charges ENTRAINEURS Facturation Prestataires sportifs Frais de missions ENTRAINEURS	41 250€	69% des dépenses	Stages sportifs Suivi Régates Subv. Région & CNDS	30 700€	64% des recettes
Voile Habitable Accompagnement Clubs développement sportif Formation arbitres et jurys stagiaires Occitania Cup Frais de fonctionnement commission	6 400€	11% des dépenses	Réunions Clubs Formations	4 250€	9% des recettes

PROJET 2019 – CRA : JEAN-CLAUDE BORNES

En l'absence du responsable de la commission, il est fait état du calendrier et du budget lié à ce calendrier, cf. budget prévisionnel 2019.

Commission	ARBITRAGE				
	Débit		Crédit		Solde
<i>Prévisionnel</i>	3 681€		7 565€		+3 884€
1 565 Postes principaux de dépenses & recettes					
Frais de fonctionnement commission	2 359€	64% des dépenses	Formation	1 565€	21% des recettes
Finale de Ligue VL	817€	22.2% des dépenses	Subventions Région & CNDS	6 000€	79% des recettes
Colloques	505€	13.8% des dépenses			

PROJET 2019 – DEVELOPPEMENT : LAURENT BOURRIQUEL

Budget de fonctionnement 2018 reconduit à l'identique avec la reconduction des actions habituelles auxquelles s'ajoutent les décisions prises par le Réseau EFV et le Bureau Exécutif de la Ligue.

PROJET 2019 – FORMATION : CHRISTOPHE MOREAU

La Commission régionale formation propose de reconduire les actions menées en 2018, en 2019. S'ajoute à cela, l'étude de la mise en place d'une formation CQP Initiateur voile habitable en 2019 sur le territoire.

Proposer une offre de formation élargie aux plaisanciers en 2019 avec des contenus liés à la sécurité en mer (formation Securimar, autres...), D GASS pilote le projet en liaison avec le réseau des clubs impliqués, le port de Gruissan et le réseau des intervenants extérieurs sur les secours (SNSM, médecin, CROSSMED ...). Didier intègre les travaux du réseau national sur ces sujets.

Mise en place de formations sécurité Kiteboard.

Proposition de formations techniques (sur différents supports cata, dériveur pav, engins VL à foils) des permanents pour la diversification des offres de stage en clubs.

PROJET 2019 – VOILE HANDIVALIDE : MARIE-CLAIRE DURAND

En l'absence de la responsable de la commission, il est fait état du budget prévisionnel 2019.

Commission	HANDIVOILE				
	Débit		Crédit		Solde
<i>Prévisionnel</i>	8 950€		8 950€		00€
Postes principaux de dépenses & recettes					
Salaire & Charges ENTRAINEUR	2 381€	26.6% des dépenses	Stages sportifs Suivi Régates	450€	5% des recettes
Frais de fonctionnement ENTRAINEUR	5 629€	63% des dépenses	Subventions CNDS	8 000€	89.4% des recettes
Dotations coureurs	500€	5.5% des dépenses	Aide FFVoile	500€	5.6% des recettes
Frais de fonctionnement commission	440€	4.9% des dépenses			

PROJET 2019 – FEMININE : CATEHRINE POST

Catherine POST a fait part de son souhait de mettre un terme à sa mission pour des raisons professionnelles. Le 26 novembre Marine GATINEAU Présidente des "Féru de Voile et Moteur" est venue présenter à la ligue Son projet « voile et femme » qui a pour objet de conjuguer la voile au féminin : Labellisation FFVoile

Il est proposé de coopter Marine GATINEAU au sein du Conseil d'Administration de la Ligue : proposition acceptée à la majorité

PROJET 2019 – COMMUNICATION : JEAN-MICHEL DEPOND

Présentation du budget :

Département	COMMUNICATION				
	Débit		Crédit		Solde
<i>Prévisionnel</i>	21 545€		21 000€		-545€
Postes principaux de dépenses & recettes					
Team Voile BPS	7 000€	32.5% des dépenses	Team Voile BPS	7 000€	33.5% des recettes
Dotations coureurs	4 000€	18.6% des dépenses	Subventions Région	2 000€	9.5% des recettes
Supports de communication Ligue	2 500€	11.6% des dépenses	Banque Populaire du Sud	12 000€	57% des recettes
Dotations arbitres	2 200€	10.2% des dépenses			
Colloques	2 000€	9% des dépenses			
Soutien Voile Habitable	1 500€	6.9% des dépenses			
Frais de fonctionnement commission	1 000€	4.6% des dépenses			
Actions à définir	1 345€	6.6% des dépenses			

5. MANDAT AUTORISANT LE CA A PRESENTER LE BUDGET PREVISIONNEL A L'AG ORDINAIRE - VOTE

Le Conseil d'Administration, au travers de sa trésorière, Corinne TOURNASSAT, aura mandat pour présenter le budget prévisionnel 2019 à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue, le 16 février prochain avec les modifications budgétaires demandé.

Vote à l'unanimité des membres présents.

6. PRESENTATION DES PROJETS CCI (Eric PELAPRAT)

Point de l'ordre du jour différé en raison de l'indisponibilité d'Éric.

7. ETAT AVANCEMENT PLAN DE DEVELOPPEMENT (Bernard PORTE)

Très bon accueil reçu par la région « pourvoyeur d'idées », 4 grands axes en accord avec la politique de la région (handivoile, lycée, valorisation de l'accueil touristique, valorisation de la population résidente) ; Présenter le PLAN lors du bureau exécutif du Parlement de la Mer. Cela devrait déboucher sur une convention quadripartite, prévue pendant le salon nautique, ciblage des orientations.

Nécessité de faire un recensement de tous les salariés des clubs, des sites de pratique. Cartographie, défense et promotion des sites. C'est valable pour tous les types de plan d'eau, même petits et toutes les structures. Certaines ont besoin de rénovation, mise en accessibilité, plus de bateaux, club –house, parc du matériel.

Exposé de l'état d'avancement du Plan de Développement.

8. ECHEANCIER A VENIR

Samedi 26 janvier 2019 Colloque des Dirigeants Bénévoles à PORT LEUCATE

Samedi 16 février 2019 Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue à PORT CAMARGUE

9. QUESTIONS DIVERSES

Reçue le 8 janvier - Pierre CARAYON

1. Le projet sur la Commission Féminine

Confère ci-dessus la cooptation de Marie GATINEAU

2. La validation des affectations des arbitres nationaux sur les épreuves de grade 5

Le Président de Ligue en fera part à la CRA en associant cette validation à une mission de formation de stagiaires comme pour la Finale de Ligue Voile Légère.

Reçue 8 janvier - Mathieu AUREJAC

Je pense qu'avec la taille de notre nouvelle ligue, il serait utile de prévoir systématiquement une possibilité de Visio conférence pour les réunions. On est bien d'accord que c'est moins efficace qu'une réunion avec tous les membres présents, mais si on peut réunir et motiver de nouvelles personnes ce peut être intéressant aussi.

"Comme vous le savez, avec la taille de notre nouvelle ligue, la participation de membres de l'ensemble du territoire à une réunion est difficile. Il est aussi difficile de trouver un lieu de réunion qui convienne à tout le monde et je ne souhaite pas aborder ce sujet à nouveau. Je suggère que pour les CA et pour toutes les réunions importantes pour l'organisation de notre ligue, une solution de Visio conférence soit systématiquement proposée (on peut se fixer une échéance, Paris ne s'est pas construite en 1 jour).

Je sais que l'un des problèmes est la qualité de connexion. Il existe des solutions de connexions en 4G performantes pour palier aux connexions filaires trop faibles (testé avec succès dans ma famille) à condition d'être bien situé, et d'après mes observations il y a des antennes 4G orange à proximité directe du siège de la ligue et de la SNN. Si nécessaire je veux bien aider sur le sujet, et éventuellement faire des essais avec du matériel perso, mais pas dans l'immédiat. J'espère pouvoir avec ce moyen participer plus régulièrement à nos CA, je suis quasiment toujours disponible aux heures de CA, mais j'ai du mal à trouver les presque 6h nécessaires au déplacement.

L'objet de cette question est sur le point d'aboutir avec la mise en place des dispositifs souhaités dans le cadre des sites du CROS à Balma et à Montpellier.

L'ensemble des questions prévues à l'OdJ étant épuisé, la séance est levée à 22 heure 30.



**Le Président,
Paul-Edouard DESPIERRES**



**Le Vice-Président,
Jacques HEURLEY**